



Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW Codes 35, 37

Dragage au quai de Rivière-du-Loup Le BAPE est mandaté pour tenir une audience publique

Québec, le 19 mai 2022 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, le mandat de tenir une enquête et une audience publique sur le Programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rivière-du-Loup. Ce mandat débutera le 13 juin et aura une durée maximale de quatre mois.

La commission d'enquête sera composée de [Michel Germain](#) et de [Marie-Eve Fortin](#) qui agira à titre de présidente. Les [curriculum vitae des commissaires](#) peuvent être consultés sur le site Web du BAPE.

Tous les détails entourant les modalités de participation seront annoncés prochainement.

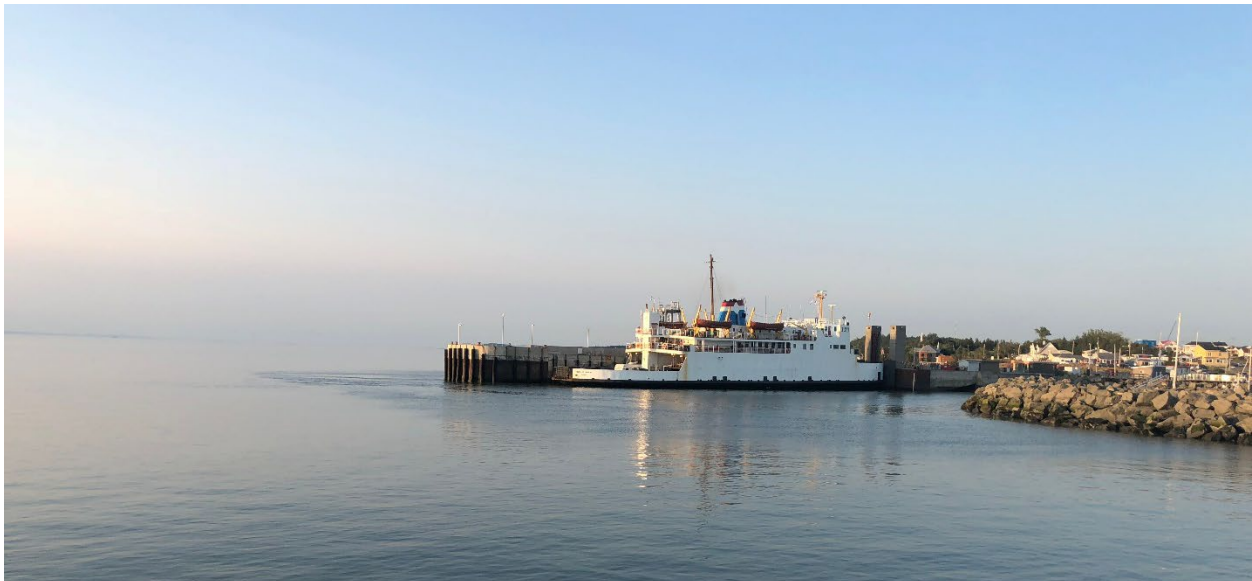


Photo : Sajini Thilakaarachchi, Shutterstock.com

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi que dans le [site Web du BAPE](#). Les documents peuvent aussi être consultés à la bibliothèque Françoise-Bédard, au 75, rue de l'Hôtel-de-Ville à

Rivière-du-Loup. Les citoyens peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

À propos

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!



– 30 –

Source : Josiane Ouellet
Conseillère en communication
581 925-0658 ou 1 800 463-4732
dragagerdl@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca